



PROJET JUSTICE, PRÉVENTION ET RÉCONCILIATION POUR LES FEMMES, MINEURS ET AUTRES PERSONNES AFFECTÉES PAR LA CRISE AU MALI

Le projet Justice, prévention et réconciliation pour les femmes, mineurs et autres personnes affectées par la crise au Mali (JUPREC) vise à renforcer l'accès à la justice des personnes affectées par la crise de 2012, particulièrement les femmes et les mineurs, et à assurer un respect optimal de leurs droits. Il s'inscrit dans une perspective de restauration de la paix et de la stabilité ; au-delà des conséquences de la crise, il s'attaque à ses causes profondes. Afin de contribuer durablement au respect des droits humains des Malien.nes, gravement bafoués durant la crise, des actions sont menées sur trois fronts complémentaires : la justice, la prévention et la réconciliation.

RÉALISATIONS

- Près de 50 000 personnes ont été touchées par des activités de sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG);
- Près de 3 000 personnes ont bénéficié de services d'aide juridique et d'assistance judiciaire;
- Un avant-projet de loi contre les violences basées sur le genre a été déposé auprès du ministre de la Promotion de la femme et du Programme national de lutte contre l'excision;
- **80 femmes**, victimes du conflit armé, sont **représentées** par des avocats dans des dossiers emblématiques de violations des droits humains devant des instances nationales et internationales;
- Les organisations de la société civile ont mis en place des **mécanismes pérennes en matière de lutte contre la corruption**, tels que les communautés de pratique sur la lutte contre la corruption et la semaine de la jeunesse contre la corruption;
- 28 comités de paix ont été constitués au niveau des communes afin de contribuer à la prévention et à la gestion des conflits communautaires:
- Une enquête nationale réalisée auprès de 3 880 victimes du conflit armé a permis de tracer un portrait lucide du conflit et de ses conséquences sur les femmes, filles et les autres personnes en situation de vulnérabilité.



RÉSULTATS ATTENDUS

DROITS DES PERSONNES AFFECTÉES PAR LA CRISE, DONT LES FEMMES ET LES MINEURS

Prévention des violences basées sur le genre

Les capacités des organisations de la société civile partenaires et d'intervenant.es de changement pour la prévention des violences basées sur le genre et la promotion de bonnes pratiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont accrues.

Aide juridique et assistance judiciaire

Des services d'aide juridique et d'assistance judiciaire accrus et renforcés sont offerts, notamment aux personnes affectées par la crise, dont les femmes et les mineurs, afin de répondre aux violations dont ils/elles sont victimes.

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ ET LA CORRUPTION

Litige stratégique

Les victimes sont représentées par des actrices et acteurs de la justice et des organisations de la société civile afin de faire avancer des cas emblématiques de droits humains et de corruption.

Lutte contre la corruption et gestion de l'intégrité

Les organisations de la société civile et les actrices et acteurs de la justice sont mieux outillés pour identifier les problèmes de corruption et pour contribuer à la lutte contre celle-ci.

RÉCONCILIATION ET PRÉVENTION

Dialogue social

Les capacités de leaders ciblés, dont des femmes et des jeunes, de diverses composantes sociales à analyser, prévenir et résoudre collectivement les conflits sont accrues.

Justice transitionnelle

Des mécanismes de justice transitionnelle appropriés sont choisis et mis en œuvre avec la participation de représentant.es des organisations de la société civile, de l'État et d'autres composantes de la société malienne.

Le projet JUPREC est mis en œuvre par un consortium formé par Avocats sans frontières Canada (ASFC), le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et l'École nationale d'administration publique (ENAP). Il est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada accordé par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC).





